

Rapport

annuel 2017



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2017 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, l'année d'élaboration du nouveau programme d'action 2018-2020 validé par l'Assemblée Générale. Trois nouvelles ambitions ont été ciblées : affirmer l'offre d'animation, renforcer le service technique et approfondir la capacité à produire

et à porter la parole politique.

La Fédération des SCoT a travaillé sur de nombreux dossier thématiques à enjeux à l'échelle nationale comme dans les territoires. En effet, 2017 a été une année de travail intense sur l'émergence d'avis consolidés d'InterSCoT pour les SRADDET, de travail sur les transpositions pertinentes des Chartes de Parcs et de lancement de l'étude SCoT et Commerce.

Je tiens à remercier tout particulièrement chacun des membres, technicien comme élus, pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et de ses adhérents.

Enfin, cette année 2017 est une occasion pour la Fédération Nationale des SCoT de confirmer la nécessité de ses missions du quoti-

dien auprès de ses adhérents : plus de 200 analyses juridiques ont été réalisées pour conforter les décisions de nos membres, nos formations, réunions thématiques et animations régionales ont rassemblé près de 1100 personnes en 2017.

Une année intense et une année d'actions pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !



Michel Heinrich

Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

2	La Fédération nationale des SCoT	12	Les activités auprès des adhérents
4	Les instances de la FédéSCoT	14	Les activités des clubs
6	Les activités nationales	16	Les activités régionales
8	Etudes et productions	18	Communication
10	Les Rencontres Nationales	20	Bilan financier

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole

des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et techniques

que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 65 %* de SCoT adhérents, est devenue « représentative » du monde des SCoT. En effet, de

plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en 6 ans le nombre d'adhérents a quasiment triplé en passant de 100 à 295. Avec ses 295 établissements publics adhérents au 31 décembre 2017*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de propositions, aussi bien entre ses

membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

* En juillet 2018 la FédésCoT compte 302 adhérents et représente environ 65% des SCoT.

65%
des SCoT adhérent
à la Fédération



100
en 2011



302
en 2018



Évolution du nombre d'adhérents

Notre programme d'actions 2015-2017 : « 1, 2, 3 ... 2017 ! »

Le programme d'actions pour la période 2015-2017, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédéSCoT affiche trois ambitions :

- **renforcer la proximité auprès des adhérents** avec plus de communication, le développement des représentations locales et les « réunions thématiques ».
- **produire une parole politique de la Fédération**, en construisant

un discours « collectif » et en développant la capacité d'influence de la Fédération.

- **affirmer l'offre de services techniques** en poursuivant son assistance auprès des adhérents, en développant des plans de formation et en poursuivant l'organisation des RNS.

Ces objectifs constituent un guide des actions engagées par la Fédé.

2017 a aussi été l'année d'élaboration du programme d'action 2018-2020 validé par l'Assemblée Générale. Trois nouvelles ambitions ont été ciblées : affirmer l'offre d'animation, renforcer le service technique et approfondir la capacité à produire et à porter la parole politique.

Nos services



Le centre de ressources

Notre base de données et de documentation est mise à votre disposition (études, notes, référentiel SCoT, annuaire,...)



Le Réseau des SCoT

Vous intégrez notre réseau de partage et d'échange national et régional structuré autour des référents territoriaux qui organisent localement des réunions d'échange et de formation.



La présence sur le terrain

La Fédération se déplace afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT.



L'expertise juridique

Nous apportons notre expertise juridique à tous nos adhérents via l'adresse avotreservice@fedescot.org.



Les journées de formation gratuites

Votre adhésion vous permet d'accéder aux journées de formation organisées par la Fédération en partenariat avec le CNFPT.

RNS



Les Rencontres Nationales des SCoT

Vous avez accès aux pré-rencontres organisées la veille (des Rencontres), moment privilégié réservé à nos adhérents.

La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'Etat et assurons la veille parlementaire et le décryptage de nouvelles positions.

Votre équipe

L'équipe de la Fédération est composée de deux permanents : **Romain Prax**, directeur jusqu'en novembre 2017 et remplacé depuis le 1er janvier 2018 par **Stella Gass** et **Cécile Gondard**, chargée des relations avec les adhérents et de la communication.

En 2017, deux stagiaires ont rejoint la Fédération : **Elise Huet** et **Antonin Faure-Daran**. Tous deux étaient chargés de la première phase de l'étude SCoT et Commerce.

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances DECISIONNELLES

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT.

■ le Conseil d'Administration

Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales.

21 mars, 13 juin, 12 septembre, et 17 octobre à Paris

■ l'Assemblée Générale

Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.

29 novembre 2017 à Paris

■ le Bureau

Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

A l'occasion de son AG annuelle, les élus de la Fédération ont adopté une motion intitulée « Nos propositions pour les SCoT de demain ».

Cette motion formule 14 propositions qui s'articulent autour de quatre enjeux qui nous semblent pertinents pour les SCoT de demain :

« Le SCoT, mieux concilier Droit et

Projet » pour renforcer la valeur stratégique et politique du SCoT ;

« Le SCoT, un outil de gouvernance territoriale à renforcer » pour consolider le positionnement territorial des structures porteuses de SCoT ;

« Le SCoT et le PLUi : une subsidiarité à repenser » pour en finir avec la confusion entre ces deux outils complémentaires ;

« Le SCoT et le SRADDET : faire du SCoT un pivot territorial » pour affirmer la place du SCoT dans le nouveau mécano de la planification territoriale.

Cette motion servira de guide sur les actions de lobbying parlementaire et gouvernemental de l'année à venir.

Retrouvez l'intégralité de la motion sur le site internet de la Fédération

Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles.

■ le Club Technique

Le Club Technique propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions de la Fédération.

28 février, 16 mai, 12 septembre, et 12 octobre à Paris

■ La Conférence Technique

La Conférence Technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.

5 juillet 2017 à Angoulême

■ les Délégués Techniques

Les Délégués Techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent leur lien avec le CA.

Les membres du Conseil d'Administration en 2017



Président

Michel Heinrich
SCoT des Vosges
Centrales

Vice-Présidents



Alain Péréa
SCoT du Grand Narbonne



Pascal Delteil
SCoT du Bergeracois



Secrétaire
Jean-François Husson
SCoT Sud Meurthe-et-Moselle



Trésorier
Charles Zilliox
SCoT des Rives du Rhône



Jean-François Depret
SCoT de la région d'Arras



Yves Ferrières
SCoT du Nord de la Réunion



Bruno Forel
SCoT Cœur du Faucigny



Henri Hasser
SCoT de l'agglomération Messine



Michel Labardin
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux



Daniel Langé
SCoT de l'agglomération Tourangelle



Louis Ménager
SCoT du Pays de Vitry



Jean-Guy Perrière
SCoT du Bassin d'Arcachon



Patrick Pesquet
SCoT Caux Vallée de Seine



Henri Pons
SCoT Aix Marseille Provence



Gérard Roujas
SCoT du Pays sud toulousain



Jean-Yves Sécheresse
SCoT de l'aire urb. Lyonnaise



Nathalie Thierry,
SCoT Pays Seine et Bray



Denis Thuriot
SCoT du Grand Nevers

Membres invités

Franck Breteau, SCoT du Pays du Mans
Yannick Olivier, SCoT reg urb Grenoble
Alain Picard, SCoT du Choletais
Alain Sinarety, SCoT Réunion Est

Les membres du Club Technique en 2017

Délégué technique général

David Pagnier
SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Sylvia Labèque
SCoT de l'aire urb. de Bordeaux

Marc Juillet (référént territorial)
SCoT de la Provence Verte

Référénts territoriaux

Catherine Adnet
SCoT de l'agglomération de Strasbourg

Emmanuel Giraud
SCoT de l'agglomération lyonnaise

Audrey Benoit
SCoT Métropole Rouen Normandie

Laurence Maldonado
SCoT de Marne et Gondoire

Jean Massip
SCoT de la Réunion Est

Anthony Douet
SCoT du Bassin d'Arcachon

Julien Roissé
SCoT du Pays du Mans

Christine Sanchez-Martin
SCoT de Gascogne

Membres élus
Christophe Andrès
SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier
SCoT du dijonnais

Cédric Le Jeune
SCoT des Rives du Rhône

Membres invités

Cyril Blanc, SCoT Aix Marseille Provence
Philippe Auger, SCoT reg urb Grenoble
Laurence Bertrand, SCoT Vosges Centrales
David Bourgeois, SCoT de la rég. d'Arras
Guillaume Degiuli, SCoT Cœur de Faucigny
Béatrice Gilet, SCoT de l'agglomération Messine
Angélique Harmand, SCoT de l'agglomération Messine
Philippe Lena, CINOR
Gérard Massip, SCoT Pays sud toulousain
Claire Moulinié, SCoT de Nantes St-Nazaire
Rachel Ouezmane, SCoT Sud 54
Aura Penloup, SCoT du Grand Narbonne
Leatitia Quellard, SCoT du Pays de Vitry
Frédéric Tallois, SCoT agglomération Tourangelle

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT à l'échelle nationale constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos activités nationales.

Actions partenariales

Auprès des administrations centrales



Ministère de la Cohésion des Territoires

Convention pluriannuelle de partenariat avec le Ministère et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Séminaires " SCoT des Ruralités" (cycles de journées de formation et d'échanges).

Deux Séminaires se sont tenus en 2017 : le 29 mars consacré à "l'agriculture et la forêt dans les SCOT ruraux et périurbains" et le 27 septembre sur la prise en compte de la transition énergétique dans les SCoT ruraux et périurbains

Participation au "Jury Plan Paysagé", pour favoriser la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme.

Participation à la journée Territoire et Commerce.

Commissariat général à l'Environnement et au Développement Durable

Consommation foncière ; Participation au séminaire SCoT et

Commerce.

Participation à l'appel à projet « entrée de ville ».

Auprès de nos partenaires institutionnels



FNPNR (Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux)

Organisation d'un séminaire de restitution de la note "SCoT et transpositions pertinentes des Chartes de Parcs" produite par nos deux fédérations. Participation au séminaire Paysage.



FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme)

Travail sur une parole commune de simplification.



AdCF (Association des Communautés de France)

Poursuite du travail commun SCoT et PLUi. Travail sur une parole commune de simplification.

Régions de France

Participation au groupe de travail mise en oeuvre des SRADDET.

Auprès d'autres partenaires



Fédération du Commerce et de la Distribution :

6 groupes de travail se sont tenus en 2017 et ont permis l'élaboration d'une plaquette commune « Quel aménagement commercial pour l'avenir du territoire ? Vraies bonnes pratiques et fausses bonnes idées » !



Institut Ville et Commerce

Participation au Séminaire « Commerce en Europe » organisé par l'Institut .

Commission mixte inondation (CMI) Participation en qualité de membre, à la commission inondation.



Conseil national de l'information géographique (CNIG)

Participation au comité de pilotage pour l'accès aux données.



CEREMA

Partenariat Montage.

ADVF Participation au comité de pilotage sur l'accès des SCoT aux données sur les valeurs foncières.

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est désormais de plus en plus associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. L'année 2017 fut à cet égard riche et dense.

Chantiers législatifs

Loi Montagne II

Service après vote sur la mise en oeuvre de la loi Montagne dans les SCoT.

Loi "Egalite et Citoyenneté"

Service après vote auprès des adhérents de la Fédération.

Travail sur la " Simplification de l'Urbanisme "

Loi Littoral , Loi Logement

Travail sur les projets de loi Litto-

ral, Logement, auditions de la Fédération.

Contribution au rapport du CGEDD sur le commerce

Plan d'action « Villes Moyennes »

Participation aux réunions préparatoires .

Représentation du « monde des SCoT »

En 2017, la FédéSCOt a représenté les SCoT à plusieurs évènements :

Participation entre autres à la convention nationale de l'AdCF, aux États généraux de l'ANPP, aux journées de la FNAU, aux Assises de la mobilité,...

« Labo de la Fédé »

En 2017, la Fédération a été accompagnée par le « Labo de la Fédé » composé d'experts universitaires. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif de renforcer les liens de la FédéSCOt avec le monde de la recherche. Le labo a suivi notamment l'étude SCoT et commerce ainsi que les Rencontres Nationales et la réflexion sur l'âge 2 des SCoT. Ce « Labo de la Fédé » est composé de : Alain FAURE, Magali TALANDIER, Caroline GALLEZ, Martin VANIER, Michelle CIAVATTI et Emmanuel NEGRIER.



ÉTUDES & PRODUCTIONS

Conformément au plan d'actions adopté par l'Assemblée Générale, l'année 2017 a vu la Fédération poursuivre le développement de sa capacité de production d'études et de notes. A destination de nos adhérents, ces productions permettent d'enrichir la connaissance du monde des SCoT, de mieux partager les expériences de chacun et de construire une vision commune du monde des SCoT.

Étude « SCoT et Commerce » : 2ème grande étude FédéSCoT

La Fédération des SCoT a lancé en mars 2017 une seconde étude sur la thématique « SCoT et commerce ». Cette étude est réalisée par le bureau d'études Acadie et l'Institut Ville et Commerce.

Cette étude vise principalement trois objectifs :

- Décrypter le « traitement » de l'urbanisme commercial dans les SCoT
- Revisiter les enjeux de l'urbanisme commercial aujourd'hui et demain
- Identifier les conditions d'un dialogue entre SCoT et acteurs commerciaux

Cette étude doit permettre un décodage des modes de prise en compte de l'urbanisme commercial dans les SCoT et la gouvernance mise en place par ceux-ci pour gérer localement l'urbanisme commercial. Une attention particulière sera portée aux pratiques innovantes tant en termes d'écriture du document que de dialogue avec les acteurs commerciaux et de concertation avec les SCoT voisins.

L'étude vise également à décrypter pour les SCoT la multiplicité des acteurs commerciaux (des grandes foncières immobilières qui décident des implantations de centres commerciaux aux associations de commerçants de centre-ville qui œuvrent à « l'animation urbaine » chère aux CDAC). Il s'agira également de clarifier les points de divergences et, si possible, les points d'articulation entre les « planificateurs » et les « promoteurs » de l'urbanisme commercial en dépassant la seule question du grand commerce périphérique.

Elle devra également prendre en compte la diversité des problématiques territoriales par rapport aux dynamiques commerciales: certains territoires gèrent le trop plein d'activités commerciales quand d'autres cherchent désespérément à conserver leurs derniers commerces. Elle vise à apporter un regard prospectif sur l'évolution du paysage commercial, sur les pratiques de consommation, la manière dont le commerce pourrait se « déspatialiser » ou se « respatialiser » dans les 10/20 prochaines années.

Enfin elle devra permettre d'identifier des marges de manœuvre et d'innovation tant en ce qui concerne la prise en compte du commerce dans les SCoT que les conditions du dialogue avec les acteurs commerciaux, aujourd'hui et demain.

Cette étude s'appuie sur le travail réalisés au premier semestre 2017 par nos deux stagiaires. Un questionnaire a ainsi été envoyé à nos adhérents puis certains d'entre eux ont fait l'objet d'entretiens approfondies qui permettront d'alimenter l'étude. La synthèse du questionnaire est disponible sur le site internet.



« SCoT et transpositions pertinentes des Chartes de Parc : un exercice d'intelligence collective »



Fruit d'un partenariat entre votre Fédération et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, la note « SCoT et transpositions pertinentes des Chartes de Parc : un exercice d'intelligence collective » vise à donner l'esprit et quelques clefs pour une transposition réussie...

Comme le précise les Présidents de nos Fédérations dans leur édito : « par cette note, nous avons voulu aller voir plus loin que le droit, plus long que la norme... car tout comme nos

territoires ne seront jamais totalement réductibles uniquement par le droit, les échanges entre nos SCoT et nos Parcs ne sauraient se réduire à un lien juridique de compatibilité.

Ainsi, ce document propose des pistes de collaboration pour un dialogue territorial rénové, qui dépasse le cadre juridique. Un dialogue, constructif et productif, qui permette une véritable intelligence territoriale au service d'un aménagement du territoire judicieux et pluriel ».

« Quel aménagement commercial pour l'avenir du territoire ? Vraies bonnes pratiques et fausses bonnes idées » !

L'année 2017 a été le début du travail partenarial avec la Fédération du Commerce et de la Distribution. 6 groupes de travail se sont tenus en 2017 :

« Concertation en amont : comment associer l'opérateur à la planification ? » ; « Quelle est la grille de lecture du territoire pour les opérateurs et les planificateurs » ; « Le commerce en centre-ville » ; « Comment introduire dans la réglementation une dynamique de projet pour une stratégie cohérente et durable ? » ; « Une termi-

nologie partagée par tous les acteurs » ; « Réflexions communes sur la mutation du territoire et des zones commerciales » ;

Ces groupes de travail ont permis d'échanger sur de bonnes pratiques à partager, d'identifier nos convergences, les fausses bonnes idées en matière de planification comme de commerce, les sujets dont nous avons encore besoin de discuter ensemble, acteurs du commerce et des SCoT et cela a conduit à l'élaboration de cette plaquette commune.



LES RENCONTRES NATIONALES

Les 12^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT - 6 et 7 juillet 2017 à Angoulême

Redessine moi un SCoT : la planification publique territoriale au défi d'un monde dynamique



Ces 12^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT à Angoulême ont eu lieu dans un contexte largement bouleversé, après trois ans d'inflation législative, l'arrivée d'un nouveau mécano entre PLUi, SCoT et SRADDET, et un important chambardement territorial.

Gouvernances à reconstruire, territoires à recomposer, documents juridiques à réviser, équipes techniques à réadapter,

ce sont les défis que de nombreux SCoT vivent au quotidien.

Ces chambardements nous bousculent, nous recomposent, nous replongent parfois dans des questions existentielles. Pour autant, passés les moments de doutes et parfois de difficultés, nous sortirons plus fort de ces défis et, ensemble, nous nous adapterons pour « redessiner le SCoT du XXI^{ème} siècle ».

C'était le thème de ces 12^{èmes} Rencontres Nationales des SCoT, cela est en effet notre défi : continuer encore et encore à réinventer les SCoT dans ce contexte nouveau, mouvant, dynamique et incertain.

Par notre pratique du SCoT, nous sommes appelés à en redessiner les contours, en redéfinir territorialement les fonctions, en réaffirmer la valeur ajoutée en aménagement du territoire et ainsi nous adapter à notre monde qui change et à ces nouveaux défis !

Pour tenter d'apporter des réponses, ces Rencontres nationales se sont articulées en trois temps alternant paroles d'experts, exemples de SCoT, tables rondes d'acteurs et échanges.

Le premier temps s'est intéressé à l'acte même de planifier : Comment planifier un monde dynamique, pour ne pas dire volatile ? Comment réinventer la planification et les SCoT pour qu'ils « guident » le territoire vers son futur, sans pour autant devenir une contrainte dans un

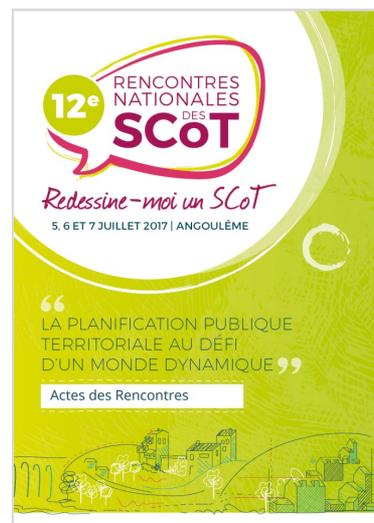
monde dont ils ne peuvent pas prévoir toutes les évolutions ?

Le second temps portait quant à lui sur le défi des « faiseurs de territoires ». Les Rencontres de Nevers s'étaient conclues sur la nécessité de rendre les SCoT de demain plus citoyens. Il y a là un véritable enjeu démocratique, c'est certain, mais aussi un enjeu d'efficacité, tant les « faiseurs de territoires », citoyens ou acteurs privés de l'aménagement, sont des maîtres d'œuvre essentiels à la mise en œuvre concrète du SCoT. Alors comment passer de la parole aux actes ? Comment

réinventer nos outils de concertation ?

Enfin, le troisième temps, s'est concentré sur l'interterritorialité... Les précédentes Rencontres avaient exploré les enjeux de l'inter-territorialité « verticale », celle du nouveau mécano SRADDET-SCoT-PLUi et de leur coopération. Cette année, nous nous sommes intéressés à l'inter-territorialité « horizontale », celle de l'interSCoT, des Conférences régionales des SCoT et de tous ces processus qui, sans nier nos différences, tendent à rapprocher les SCoT pour une planification plus cohérente et plus efficace.

Retrouvez les actes de ces Rencontres sur le site internet



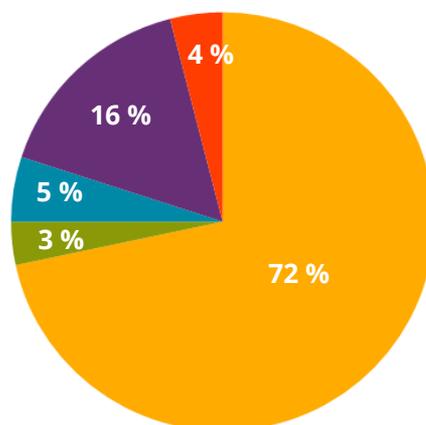
Participation aux 12^{èmes} Rencontres Nationales

Les 300 participants à ces Rencontres sont composés à plus des trois-quarts de SCoT, dont 96 % de SCoT adhérents à la Fédé-

SCoT et 4 % de SCoT non adhérents. Viennent ensuite les partenaires publics, 16 % des participants de cette édition. Le reste

étant composé de maîtres d'œuvre de SCoT et de partenaires privés (3 % et 5%).

- SCoT adhérent à la FédéSCoT
- SCoT non adhérent à la FédéSCoT
- Maître d'œuvre de SCoT (Bureau d'étude, Agence d'urbaniste, etc...)
- Partenaires publics des SCoT (Etat, Région, Département, collectivités)
- Partenaires privés des SCoT (consultant, représentant d'intérêt)



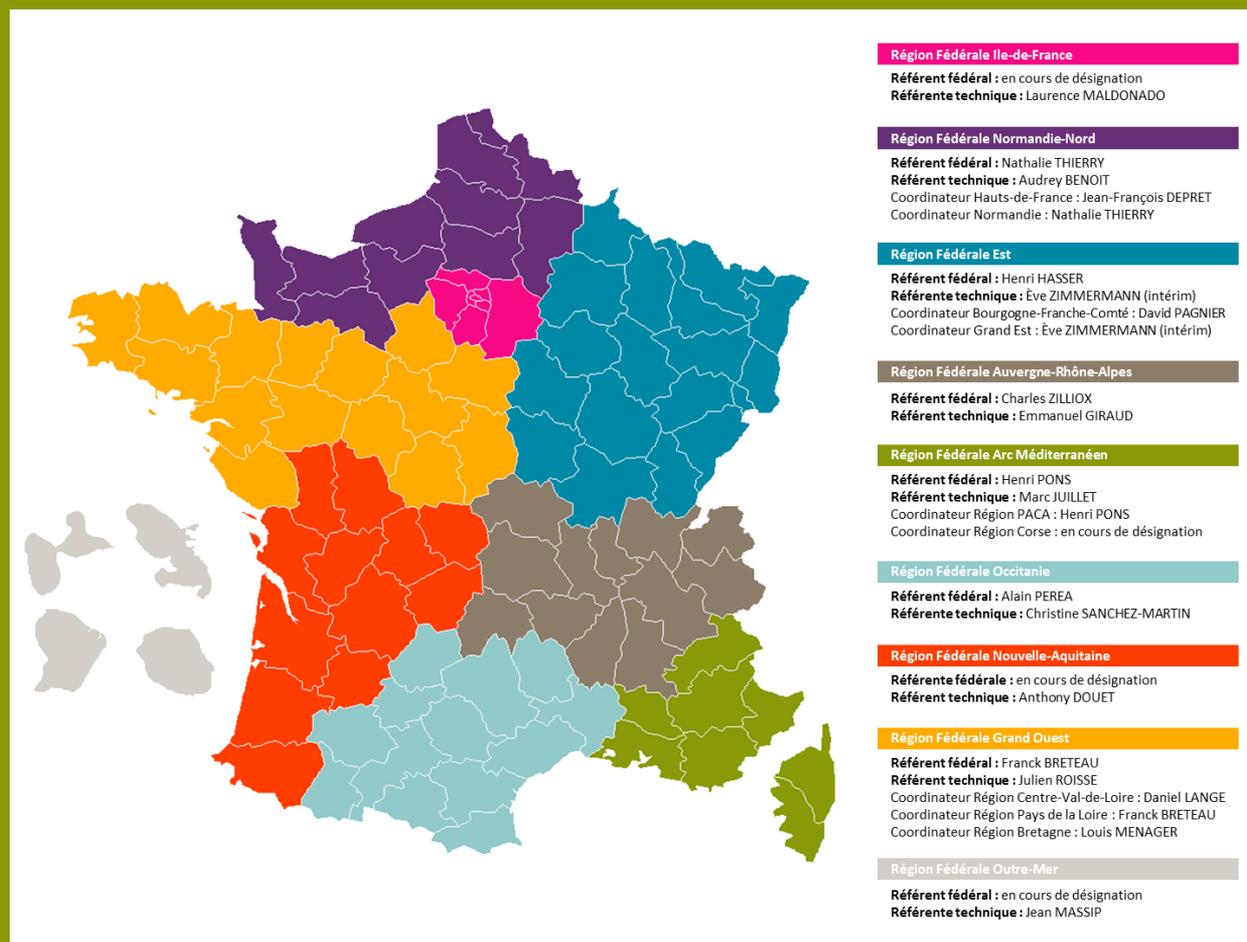
LES RENCONTRES RÉGIONALES

Les Référents territoriaux

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la Conférence Technique a élu les « référents territoriaux » qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de forma-

tion et sont vos interlocuteurs privilégiés. Le référent territorial technique est accompagné depuis 2016 par un « référent fédéral » élu. Ils sont désignés pour la durée du mandat par le Conseil d'administration parmi ses membres ou parmi un élu référent d'un SCoT membre de la Fédération inclus dans la région de référence.

L'organisation régionale de la Fédération est composée de 9 « régions » depuis la création de la nouvelle région « Occitanie » en 2016 correspondant au nouveau découpage régional.



Situation en juillet 2018

Les Rencontres régionales

Dans le cadre de la « mise en réseau » des établissements publics de SCoT, des rencontres régionales sont organisées par les référents territoriaux de la Fédération nationale des SCoT une à deux fois par an.

Région

Ile-de-France



3 mars 2017 - Paris

PLUi, SCoT et SRADDET, le nouveau mécano

Quelle est la nouvelle donne de la planification en Ile-de-France ? Quelle est et/ou doit être la place des SCoT ? Quelles articulations dans ce triptyque de la planification SDRIF-SCoT-PLUi ?

Région

Grand-Est



10 octobre 2017 - Metz

Inter-territorialité et rôle des SCoT

Le thème de cette rencontre régionale porte sur l'inter-territorialité et la place que peuvent prendre les SCoT dans l'émergence d'un nouvel espace de dialogue territorial.

Conférence régionale SCoT et SRADDET en 2017

14 septembre - Dijon

Conférence régionale des SCoT de Bourgogne Franche Comté.

Région **Auvergne**

Rhône-Alpes



2 février 2017 - Grenoble

Stratégie commerciale à l'échelle d'un SCOT : évoluer avec son temps

19 octobre 2017 - Lyon

De la mise en œuvre à l'évaluation du SCoT : outils et postures
Cette rencontre a visé à présenter à la Région AURA le regard des SCoT, quant à l'élaboration et le contenu du futur SRADDET.

Région

Grand-Ouest



4 mai 2017 - Angers

Commerce d'aujourd'hui et demain : qu'en disent les SCoT ?
Le volet commerce du SCoT doit devenir un outil de stratégie commerciale du territoire. Comment et avec qui ces nouvelles stratégies seront-elles définies ?

Conférence régionale SCoT et SRADDET en 2017

15 juin - Angers

14 septembre - Angers

Région

Sud-Ouest



Conférence régionale SCoT et SRADDET en 2017

4 avril - Bordeaux

24 novembre - Bordeaux

Région

Occitanie



Conférence régionale SCoT et SRADDET en 2017

24 février 2017 - Réunion de lancement

En CHIFFRES

11

Journées d'animation régionales en 2017 avec :

600

personnes réunies !

ACTIVITÉS DES CLUBS

Présentation des Clubs

Les clubs de la FédéSCoT ont été mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs

pratiques, de capitaliser leurs expériences et de compléter leurs connaissances. 7 clubs ont été créés depuis 2013.

En 2017, 12 journées Clubs de la Fédération se sont tenues à Paris, à Lyon, et lors des pré-Rencontres à Angoulême.

Le Club

Trame Verte et Bleue

Référents :

Béatrice Gilet

SCoT de l'agglomération messine

Anthony Douet

SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Réunions du club :

31 mars 2017 à Paris

La prise en considération des paysages dans les SCoT." Avec une intervention du MEEM pour évoquer la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, une intervention d'un bureau d'étude pour présenter le travail d'analyse paysagère et un témoignage de SCoT.

5 juillet 2017 à Angoulême

Visite de terrain « Au fil de la Vallée » : lisières urbaines, valorisation et gestion des continuités écologiques Déambulation en présence du CREN, de l'agglomération du Grand Angoulême et du Syndicat de rivière.

Le Club

Énergie -Climat

Référents :

Jérémy Tourtier

SCoT de l'agglomération lyonnaise

Julien Roissé

SCoT du Pays du Mans

Réunions du club :

30 mars 2017 à Paris

Cette cinquième rencontre du club, après avoir vu les aspects réglementaires le 23 septembre 2015 à Rouen, le diagnostic le 18 mars 2016 à Paris, la phase projet le 8 juin 2016 à Nevers, le suivi et la mise en oeuvre le 14 octobre, a pour objectif de travailler sur des fiches de prise en compte de l'Énergie et du Climat dans les SCoT.

5 juillet 2017 à Angoulême

Les solutions d'ENEDIS pour accompagner les territoires dans la transition énergétique / L'offre de services d'une grande entreprise internationale (ENGIE) et sa vision pour l'aménagement du territoire de demain / L'accompagnement d'un syndicat d'énergie local dans l'élaboration d'un SCoT.

Le Club

Montagne

Référents :

Mathilde Rolandeau

SCoT du Chablais

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur de Faucigny

Réunions du club en partenariat avec le CEREMA :

16 mars 2017 à Paris

La loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne1 / Les effets directs et indirects pour les SCOT en montagne / La rénovation de la procédure des UTN, dont la préparation du décret et la circulaire d'application

5 juillet 2017 à Angoulême

Rénovation de la procédure des UTN avec la loi Montagne2 / Le principe d'extension de l'urbanisation en continuité de l'urbanisation existante en montagne

23 novembre 2017 à Lyon

Thématiques abordées : actualités, organisation du Club, UTN, continuité/discontinuité, paysages, loi montagne, jurisprudence, subsidiarité, etc.

Le Club

Élaborer un SCoT

Référents :

Sophie Carolus

SCoT de l'agglomération Royan Atlantique

David Bourgeois

SCoT de l'Arrageois

Réunions du club :

30 mars 2017 à Paris

« La donnée dans tous ses états au service des SCoT » : Comment la chercher, la traiter, la restituer, la faire perdurer ? / « Jeu des questions - réponses » avec un bureau d'études

5 juillet 2017 à Angoulême

Identification des thèmes et besoins des participants à la thématique/ Préparation des prochaines journées

Le Club

SIG

Référent :

Edouard Lefelle

SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

Réunions du club :

30 mars 2017 à Paris

"La mobilisation des données et l'utilisation des outils SIG pour faire de la planification et développer une politique énergie/climat dans un SCoT."

Le Club

Mise en oeuvre

Référente :

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

Réunions du club :

31 mars 2017 à Paris

5 juillet 2017 à Angoulême

L'enjeu de suivi des territoires de SCoT / mise en perspective de différentes méthodes autour du suivi de la consommation foncière / bonnes pratiques, méthodes, en amont, autour des Systèmes d'informations, jusqu'aux volets de communication, d'animation et de portés à connaissance

En 2018, les clubs deviennent les journées thématiques

L'enquête auprès des adhérents réalisée en 2017 a permis de faire émerger certaines attentes concernant l'organisation des Clubs.

Ainsi il a été proposé de faire évoluer le format de ces journées, proposition validée par la Conférence technique et l'Assemblée Générale de la Fédération. Ainsi dès le début de l'année 2018 les clubs ont laissé la place aux journées d'information thématiques en 2018.

Les thématiques restent les mêmes mais l'organisation est modifiée : un rendez-vous mensuel une journée d'information thématisée. Par ailleurs, cette nouvelle formule conserve le format des rencontres qui réunit l'ensemble des thématiques à la veille des RNS.

En CHIFFRES

12

Journées des clubs en 2017

avec :

300

personnes réunies !

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Au service de nos adhérents

Une référence pour nos adhérents

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2017, nous avons répondu à près de 200 questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

agor@scot repris par la Fédé-SCoT

Depuis la fermeture d'ETD en 2015, et pour éviter la disparition d'agor@scot, liste de discussion et d'entraide entre SCoT, la FédéSCoT a repris la suite afin de poursuivre les échanges utiles à bon nombre de SCoT.

<https://groups.google.com/forum/#!forum/agorascot>

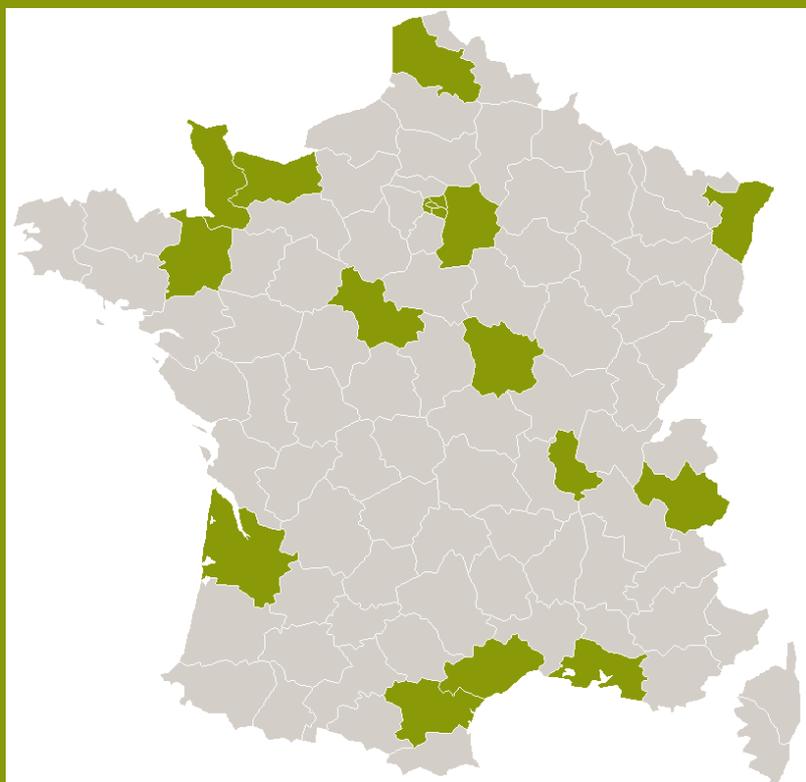
Une présence sur le terrain

Afin d'être au plus près du terrain, l'équipe de la FédéSCoT mais également ses élus se déplacent à la demande de ses adhérents sur tout le territoire national pour aller à votre rencontre.

Participation ou animation de séminaires "SCoT", témoignages devant les élus et partenaires locaux, éclairages techniques et politiques lors des échanges préalables à la constitution ou à l'approbation d'un SCoT ou même la création d'un interSCoT, conseils techniques au plus près du terrain...

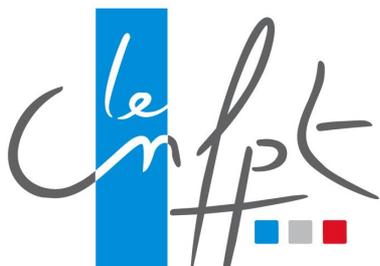
En 2017, ces temps d'animations au plus près des adhérents ont généré une vingtaine d'interventions partout en France !

Sachez que vous pouvez compter sur votre Fédération à vos côtés sur votre territoire !



Carte des déplacements en 2017

Les journées de formation



La Fédération nationale des SCoT et le CNFPT (via l'INSET de Dunkerque) poursuivent leur partenariat et ont intensifié leur offre avec 5 nouvelles journées de formation et d'échange aux adhérents de la Fédération en 2017.

Le choix des thématiques de ces journées est élaboré à partir d'un sondage réalisé auprès des adhérents de la Fédération afin de répondre au mieux aux attentes des SCoT.

13 avril 2017

Journée « Vie de SCoT » : l'évaluation »

Appréhender la démarche d'évaluation dans ses dimensions quantitatives et qualitatives. Mobiliser les différentes parties prenantes et en faire une démarche partagée en faveur du projet de territoire. Déterminer une stratégie de suivi et d'évaluation du SCoT et identifier les méthodes et outils de sa mise en oeuvre.

18 mai 2017

« Thématiques de SCoT : SCoT et mobilité »

Analyser la corrélation entre les enjeux liés aux transports-déplacements et ceux de l'aménagement. Appréhender et évaluer les différentes démarches contribuant à la réalisation de politiques urbaines intégrées. Prendre en compte les questions de transport déplacement dans le SCoT au regard des obligations et possibilités mentionnées dans la loi Grenelle 2.

19 mai 2017

« Thématiques de SCoT : SCoT et centre-bourg »

Échanger sur les enjeux des centres-bourgs en matière d'habitat, d'attractivité économique et commerciale, d'environnement, d'interactions urbain / rural. Appréhender les stratégies d'aménagement et de développement en milieu rural. Maîtriser la place du SCoT dans les politiques de revitalisation des centres-bourgs, en lien avec les dispositifs existants.

7 décembre 2017

« Les dynamiques InterSCoT »

Appréhender l'interterritorialité comme une nouvelle forme de rapport au territoire de la part des acteurs publics et privés dans un

contexte de métropolisation. Échanger sur l'impact des dynamiques interterritoriales sur la gouvernance. Approfondir les enjeux, modalités et fonctionnement des démarches d'InterSCoT.

8 décembre 2017

« SCoT et ingénierie et appui aux communes »

Appréhender les enjeux de l'ingénierie dans un contexte complexe et incertain. Identifier la place du SCoT en tant qu'acteur de l'ingénierie territoriale. Maîtriser le cadre juridique et financier de l'appui aux communes pour un EP de SCoT. Échanger sur les stratégies d'appui aux communes : du suivi et de l'accompagnement à la mise en oeuvre du SCoT à l'animation territorial et à la co-production de l'action publique locale.

En CHIFFRES

5

Journées de formation
en 2017

avec :

130

personnes réunies !

COMMUNICATION

Lettre d'information « La vie de la Fédé »



Depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif était d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu mais aussi sa fréquence. La

nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 12 numéros sont parus en 2017 et ont été adressés aux 840 abonnés.

Planète SCoT, le magazine de la Fédé



La Fédération propose depuis 2015 une nouvelle version de « Planète SCoT » et en fait le magazine de la Fédération mêlant éléments institutionnels de l'association et dossiers de fond et de mise en perspective. Ce nouveau magazine « Planète SCoT » est envoyé aux adhérents de la Fédération. Le N°9, intitulé « SCoT et SRADDET, les défis des nouveaux mécanos de la planification et de l'urbanisme » est paru en juin 2017.

Les SCoT ne sont pas un échelon comme un autre, entre les SRADDET et les PLUi. Ils peuvent faire valoir de nombreux atouts : leur savoir-faire technique, leurs connaissances du territoire, mais aussi leurs méthodes de gouvernance expérimentées et innovantes en matière d'interterritorialité ainsi que leur capacité à accompagner et à fédérer les intercommunalités. Enquête sur le lancement de ces nouvelles démarches.

Le Référentiel SCoT

La FédéSCoT a effectué la mise à jour 2017 de certaines parties du classeur « Référentiel SCoT » destiné à ses adhérents, notamment, le

panorama des SCoT, les dispositions législatives et réglementaires présentes dans les textes du code de l'urbanisme, du code de l'environnement et du CGCT utiles aux SCoT ainsi que les réponses ministérielles. Ces mises à jour sont disponibles sur le site internet.

Site internet

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

La fréquentation du site internet est stable depuis 2016 avec un 1500 connexions mensuelles environ en 2017. Les pages les plus consultées sont la page d'actualité, les Rencontres nationales ou encore les offres d'emploi.

1500

Connexions par mois en 2017

Mémento de l'adhérent à la Fédération des SCoT

En 2017, afin de faire connaître nos actions et rappeler à nos adhérents l'ensemble des services proposés par leur Fédération, nous avons produit une plaquette de présentation qui résume le champ de nos activités et les bonnes raisons d'intégrer le réseau des SCoT.



Infoflashes, outils de décryptage



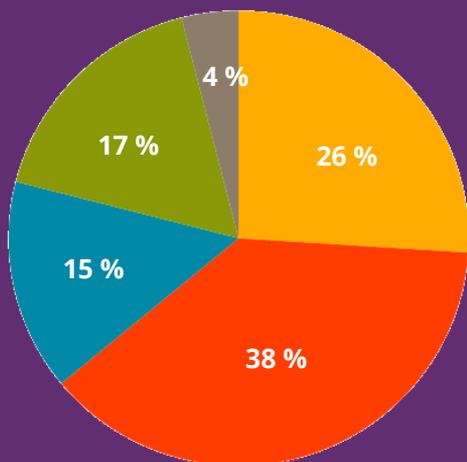
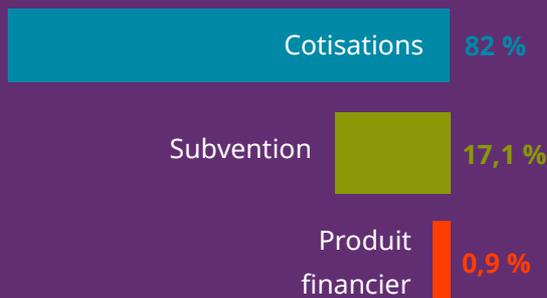
Les InfoFlashes, outils d'information juridique, ont pour vocation d'analyser les projets de loi et de mettre en évidence les impacts de ces dernières sur les SCoT. Ils paraissent en fonction de l'actualité législative.

Un InfoFlash a été produit en janvier 2017, consacré à l'évolution des périmètres de SCoT prévue par la loi "Égalité Citoyenneté".

A télécharger

L'ensemble de ces publications sont disponibles en téléchargement sur le site internet. Attention cependant, la plupart sont réservées à nos adhérents et disponibles uniquement dans l'accès adhérent.

BILAN FINANCIER



FINANCES 2017

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires

En 2017, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 409 153 € dont 335 586 € issus des cotisations, 70 000 € issus de la subvention du Ministère et 3 566 € de produits financiers.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 378 329 € de dépenses pour cette année 2017. Le résultat de cette année est donc en léger excédent de 30 345 €* (correspondant au deuxième versement de l'étude SCoT et Commerce qui sera réglé en 2018).

Les dépenses 2017 sont principalement affectées aux activités de la Fédération des SCoT (études, actions régionales, journées nationales de formation, Rencontres Nationales des SCoT), aux charges de personnel, aux déplacements des élus et techniciens, ainsi qu'aux charges liées au fonctionnement de la structure.

*après prise en compte de l'impôt sur les sociétés

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT

Et de **Stella Gass**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT



Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

www.fedeSCoT.org

